

CONSULTATION DES SALARIES : UN INSTRUMENT AUTHENTIQUE DE LA DEMOCRATIE SOCIALE ?

Bureau Central, 30 avril 2018 - N° 16/18.

De prime abord, la consultation des salariés peut apparaître comme un progrès important de la démocratie sociale. Dès lors, il est difficile de comprendre pourquoi certaines organisations syndicales, dont la nôtre, ont toujours regardé cet outil avec défiance. Force Ouvrière s'est toujours inscrite dans la tradition démocratique et républicaine en se soumettant à ses règles et à ses codes. Alors pourquoi les consultations, ou référendum ne nous apparaissent pas comme un progrès.

De la nécessité du débat

Un système qui se veut démocratique doit être, par essence, favorable au débat. Cette confrontation d'idées, qui doit être pacifique, peut générer des échanges verbaux passionnés, parfois même musclés. Tant que l'insulte ne s'immisce pas dans la confrontation des points de vue, la liberté d'expression prévaut. Or, dans le contexte actuel de consultation sur l'accord salarial, nous constatons que la Direction ne souhaite pas voir de débat s'installer. Elle choisit même des méthodes répressives pour le faire taire. Nos délégués en ont fait l'amère expérience puisque certains d'entre eux ont déjà été convoqués et menacés de sanctions par un management en manque d'argument. Une lettre d'observation a même été déjà établie à l'encontre de l'un de nos camarades. Notre soutien est entier et l'Inspection du Travail a d'ores et déjà été saisie. La démonstration ultime est l'attitude de notre Direction lors d'un

reportage, largement relayé sur les réseaux sociaux, où l'on voit qu'elle met tout en œuvre pour empêcher la voix du « non » de s'exprimer devant les journalistes qui n'ont pas manqué de le souligner.

L'asymétrie des moyens de communication

Tous les salariés de l'entreprise ont reçu un petit courrier dans leur boîte aux lettres exposant l'argumentaire de la Direction sur le bien-fondé du vote « oui ». Le camp du « non » ne possède pas les moyens d'information et de financement pour pouvoir le faire. Sur vos boîtes de courriers électroniques professionnelles vous avez reçu plusieurs envois de la Direction qui déroulait son argumentaire pour le « oui ». Les défenseurs du « non » ont reçu un courrier qui leur rappelait que tout envoi de communication syndicale était interdit. Devinez de qui émanait ce courrier ? Évidemment de la Direction !!! Force Ouvrière, et d'autres ne se ménagent pas dans leur devoir de vous informer malgré tout, mais nous n'avons pas les mêmes moyens pour le faire et c'est indéniable !

Jusqu'à stopper la production pour assister à la messe !

La Direction mobilise tout le réseau managérial pour défendre sa position. Les salariés sont convoqués à des réunions pour se faire expliquer les enjeux du vote selon son prisme d'analyse. Des délégués FO se sont vus refuser l'accès à ces

briefings. L'encadrement dispose de tous les moyens pour organiser ces « meetings ». Et quand le PDG se déplace, comme ce fut le cas à Montreuil, la production est stoppée en partie, pour que les salariés du commercial puissent entendre la messe. Croyez-vous, que nous, organisations syndicales, possédions de telles prérogatives ?

Au sujet de la transparence du scrutin... ou plutôt de son absence

Un des piliers de la démocratie est l'exercice du vote, nul ne peut le nier. Mais beaucoup oublient que le corollaire de cet exercice est la possibilité pour toutes les parties prenantes d'avoir des moyens de contrôle sur son déroulement. Or, dans cette consultation électronique rien n'a été mis en place pour pouvoir exercer ce droit fondamental. La Direction reste le maître absolu du jeu sans aucun compte à rendre !

CFA, CDD à embaucher plutôt qu'à consulter

La Direction a pris l'initiative de demander aux collègues actuellement en CDD ou en CFA dans notre entreprise de se positionner dans cette consultation. Certains cadres ont même insinué, sans aucune honte, que leur avenir dans l'entreprise était conditionné à la victoire du « oui ». Les plus fragiles d'entre nous, les précaires, sont pris en otage dans un combat qui n'est malheureusement pas encore véritablement le leur. Force Ouvrière propose que la Direction s'engage à embaucher tous les CDD et CFA avant la fin de la consultation pour qu'ils puissent faire un choix véritablement libre. Cette manœuvre grossière, qui ne grandit pas ceux qui ont pris une telle décision, en dit long sur la vision qu'ils ont de la liberté d'expression. Elle n'est envisageable pour eux que sous la contrainte du chômage qui guette ! Nous pesons bien nos propos en qualifiant cette attitude d'indigne !

Le référendum d'entreprise en expérimentation chez Air France

Un grand nombre d'observateurs de la vie sociale du pays savent très bien que notre compagnie sert depuis longtemps de laboratoire social aux représentants du patronat et aux technocrates de l'état. La raison est simple : notre entreprise est un concentré de France.

C'est une attention dont nous nous serions bien passés et qui complique depuis de nombreuses années les relations sociales dans notre entreprise tant l'interventionnisme politicien est présent. En tout état de cause, le référendum d'entreprise est en test chez nous actuellement. Il avait déjà été expérimenté dans le milieu des années 90 pour ceux qui s'en souviennent. Les rapports dans l'entreprise sont asymétriques. Les liens de subordination existent et c'est bien pour cela que Force Ouvrière s'est toujours opposée aux réformes qui tuent la représentativité des salariés au niveau des branches ou dans l'entreprise. Malheureusement il ne fallait pas être devin pour comprendre que l'argument démocratique pour le référendum d'entreprise n'était qu'un artifice, une vitrine, pour mieux restreindre la démocratie sociale. La Direction d'Air France aura eu au moins un mérite dans cette séquence : celui de faire la démonstration que la démocratie sociale reste un obstacle et que rien ne sera épargné pour la faire tomber. Mais rassurez-vous, il y aura toujours des femmes et des hommes pour la protéger. Vous pouvez être sûrs d'y retrouver parmi eux un grand nombre de militants Force Ouvrière.

VOTEZ NON !!!

Grève les 03,04 et 07,08 Mai